

# Ventes aux enchères SLT - Ordre de commission

à remettre jusqu'au dimanche précédant la vente, à 12h au plus tard,  
ou à renvoyer à : François FREY, Cloalet 3, CH 1028 Préverenges

**1.-** Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Société :

**2.-** Options de paiement et de remise des lots (mettre une croix dans chaque ligne) :

- **Paiement ( \* )** :  virement (banque/poste) ;  au guichet postal ( \* )( +2.-/4.-)
- **Remise des lots** :  envoi PostPack (+ tarif poste) ;  R (+ 6.-) ;  courrier A+ (+3.-) (lots de moindre valeur) ;  courrier A (gratits) (lots de faible valeur)

J'ai pris connaissance des *règles* de la vente et autorise la SLT à miser les lots notés au tableau 4.- suivant au mieux de mes intérêts.

**3.-** *Date et signature* : .....

**4.-** **Tableau de mises** : veuillez *respecter l'échelle de mise* ; les mises incorrectes seront ajustées à l'échelon voisin immédiatement supérieur (ex. : 190.- est correct ; 195.- sera corrigé en 200.-).

Echelle : 1.- jusqu'à 20.-, 2.- → 50.-, 5.- → 100.-, 10.- → 200.-, 20.- → 1000.-, puis 50.-.

N°	Offre (CHF)	N°	Offre (CHF)	N°	Offre (CHF)

(\*) **Paiement.** Le paiement s'effectue sur base de la facture et avec le bulletin de versement joint ; privilégiez le virement bancaire ou postal : **les versements en espèces effectués au guichet postal étant taxés, votre facture sera, dans un tel cas, majorée d'une taxe (fixée à 2.- jusqu'à 100.- et 4.- au-delà).** Les frais de port (colis, recommandés) sont également taxés. Les lots ne sont remis qu'après règlement intégral.